

La norme « Entreprise en santé »

BNQ 9700-800

Définition et objectifs de la norme

La norme BNQ 9700-800 *Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail*, communément appelée « Entreprise en santé », vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé des personnes en milieu de travail par :

- l'intégration de la valeur de la santé des personnes dans le processus de gestion des entreprises;
- la création de conditions favorables à la responsabilisation du personnel en regard de leur santé;
- l'acquisition de saines habitudes de vie et le maintien d'un milieu de travail favorable à la santé.

Elle poursuit deux objectifs :

- spécifier un ensemble d'actions qui contribuent de façon significative à la santé des personnes en milieu de travail;
- reconnaître les efforts des entreprises, au moyen d'une certification.

Caractéristiques

Sphères d'activité

Concrètement, cette norme amène les entreprises à agir dans leur gestion dans quatre sphères d'activités reconnues pour avoir un impact significatif sur la santé du personnel :

1. les habitudes de vie du personnel
par exemple : services-conseils en nutrition, programmes de sensibilisation à l'activité physique, formation sur la gestion du stress, activités d'éducation sur différentes maladies comme le diabète, l'hypertension, la ménopause, etc.
2. l'équilibre travail-vie personnelle
par exemple : politique de conciliation travail-vie personnelle, horaires flexibles, garderie en milieu de travail, congés pour des raisons familiales, retour progressif à la suite d'absence pour raisons de santé, etc.
3. l'environnement de travail
par exemple : distributeurs d'aliments santé, aires de stationnement sécuritaires pour les vélos, programmes de soutien aux travailleurs ayant des malaises physiques, aménagement d'aires de relaxation, etc.
4. les pratiques de gestion
par exemple : intervention pour favoriser l'esprit d'équipe, plan de développement professionnel individualisé, mécanisme de consultation des travailleurs, formation des gestionnaires sur la reconnaissance et sur les communications efficaces, etc.

Niveaux d'engagement

À la portée des entreprises de toutes tailles, il est possible d'opter pour l'un ou l'autre des deux niveaux d'engagement suivants.



Entreprise en santé

L'entreprise démontre clairement son engagement envers la santé et le mieux-être de son personnel d'une façon structurée et planifiée, en fonction des problèmes de santé et des besoins du personnel révélés par une collecte de données, ainsi qu'en fonction des priorités de l'entreprise.



Entreprise en santé – Élite

Les interventions et les sphères d'activité touchées sont plus nombreuses. La santé et le mieux-être sont mieux intégrés dans la culture de l'entreprise et dans ses processus de gestion.

...verso

Programme de certification

Un programme de certification offert par le BNQ sera mené à terme au cours du printemps 2008. La certification permettra de reconnaître les entreprises qui intègrent dans leurs pratiques de gestion les actions favorables à la santé des personnes spécifiées dans la norme.

Projets pilotes

Une expérience pilote d'application de la norme est en cours dans quatre établissements du réseau de la santé et au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). D'autres expériences du même type pourraient être menées au sein de deux ou trois autres ministères. Dans le secteur privé, un certain nombre de sociétés ont déjà manifesté leur intérêt à participer à un projet pilote d'implantation de la norme.

Ainsi, environ une douzaine de projets pilotes sont en cours ou planifiés au moment du lancement de la norme. Toutes ces expériences feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation rigoureuse, notamment par l'Institut national de santé publique, afin d'en apprécier les rendements réels et de bonifier, au besoin, le contenu de la norme « Entreprise en santé ».

Élargissement de la norme

La norme « Entreprise en santé » a été élaborée selon les exigences internationales de l'ISO et constitue une première mondiale dans ce domaine, mettant le Québec en avant-plan des initiatives de prévention et de promotion en matière de santé des personnes. Des échanges sont présentement en cours avec des organismes internationaux comme l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Bureau international du travail (BIT), en vue d'élargir son application à l'échelle internationale, d'ici à quelques années.

Rappelons que...



Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec. Il détient des accréditations du Conseil canadien des normes (CCN) en élaboration de normes et en certification. Ces accréditations de calibre international assurent que les procédures et les méthodes du BNQ sont en conformité avec les règles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les normes du BNQ permettent d'établir des critères de performance pour définir, notamment, la qualité, la sécurité et l'aptitude à l'emploi de produits, de processus ou de services dans un contexte de développement économique. Il apporte des solutions à des besoins de marché par l'élaboration de normes consensuelles en comités équilibrés et par la mise en œuvre de programmes de certification (produits, services, processus, système de gestion).



Le Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP2S) est un organisme sans but lucratif qui regroupe de nombreuses entreprises et qui se consacre à la promotion de la santé et la prévention de la maladie en milieu de travail. Grâce à la mobilisation à l'interne des entreprises, le GP2S vise l'amélioration durable de la santé des travailleurs et indirectement l'acquisition de saines habitudes de vie chez leurs enfants. Fondé en juin 2005, le GP2S a bénéficié de l'appui de la Fondation Lucie et André Chagnon au moment de son démarrage et a depuis reçu l'appui de plusieurs personnalités du milieu des affaires.

En somme : une contribution au développement durable

L'intégration de cette norme dans les pratiques de gestion des entreprises québécoises représente une action concrète et probante de développement durable au sein de notre société qui contribuera à améliorer la santé de la population, la productivité de nos entreprises et la santé économique du Québec.

Le présent texte est rédigé selon l'orthographe modernisée.

2008-02-25